



Bulletin Municipal

Journal municipal d'information n°34 – Janvier 2025

Chères Clelloises et chers Clelois,



L'année 2024 s'est terminée avec des chutes de neige qui ont transformé pour quelques jours le paysage de notre commune, créé quelques désagréments et des difficultés de circulation, mais ont fait la joie des enfants et des skieurs tout en redonnant un peu d'espoir à nos stations de sport d'hiver.

A l'échelle de notre village, 2024 s'est achevé sans bouleversements notables. De nombreuses manifestations sympathiques ont eu lieu pendant le deuxième trimestre : conférences, expositions, festival de cinéma, concert... Les associations ont continué à apporter une véritable convivialité et une dimension humaine et culturelle à la vie de notre bourg. Qu'elles en soient ici remerciées !

En même temps des projets essentiels prévus depuis longtemps ont pu connaître un début de réalisation : les travaux du réseau d'assainissement du centre bourg ont pu commencer et se poursuivront au printemps, de même que la restauration du clocher. La pose de panneaux

photovoltaïques a été effectuée ainsi que des réparations de voiries.

Ces travaux apporteront à notre environnement des progrès indéniables dans les domaines de la sécurité, de la culture et de l'écologie .

L'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

C'est avec grand plaisir que j'invite tous les habitants à la salle des fêtes, le dimanche 19 janvier à 11 heures 30 pour leur présenter mes voeux pour l'année nouvelle.

Alain Roche.

Sommaire

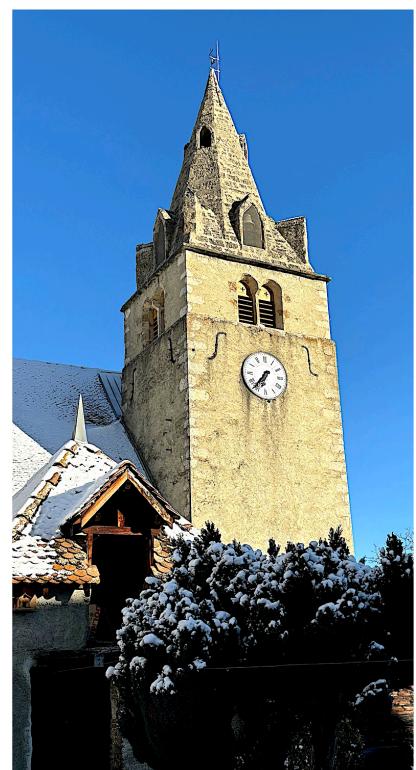
Les travaux et projets en cours, pages 2 à 4.

La vie du village, pages 5 à 8.

Les associations, pages 9 et 10.

Informations diverses, page 11.

Infos pratiques, page 12.



Le point sur les travaux et les projets

La restauration du clocher



La première tranche de travaux a débuté le 21 octobre avec la mise en place d'un échafaudage permettant d'accéder facilement à tous les étages du clocher depuis l'extérieur. Les parois et colonnes des baies géminées un peu dégradées ont été reprises et rectifiées par les maçons. Ensuite il a été possible d'encastrer exactement les abat-sons en chêne. Ils constitueront désormais barrière contre l'eau qui pénétrait et altérait les poutres du beffroi.

Les grilles anti volatiles posées derrière ces abat-sons empêcheront aussi les intrusions d'oiseaux et les dégâts dont ils sont responsables.

L'échafaudage a permis d'inspecter la flèche du clocher et de s'apercevoir que des touffes de végétation s'y étaient implantées. Leurs racines maintenant une certaine humidité et s'infiltrent dans la pierre de tuf. De plus on a pu constater qu'un certain nombre de pierres menaçaient de se détacher.

Pour des raisons de sécurité, il a donc été d'effectué un nettoyage de la base de la flèche, et une réfection des joints au mortier de chaux pour resceller certaines pierres.

Les charpentiers, quant à eux, ont commencé par réparer les planchers, en remplaçant les planches pourries et en ménageant soigneusement des espaces pour les nombreuses tringles des mécanismes. Ensuite ils se sont consacrés à la confection et à la pose de nouvelles échelles de meunier qui seront munies de garde-corps métalliques. Elles permettront aux employés communaux de monter au premier étage pour remonter l'horloge en toute sécurité. Un coffre en bois a été posé sur la machine à carillonner pour éviter que la poussière ne se dépose à nouveau sur elle et ne la rende inutilisable.

L'ensemble du toit ne sera pas réparé pour l'instant puisque notre demande de protection de l'église au titre des monuments historiques n'a pas obtenu de réponse favorable. Un colmatage d'une zone qui occasionnait des entrées d'eau sur les murs du clocher a été néanmoins effectué.

A Noël, les travaux de restauration et de sécurisation étaient terminés pour ce qui concerne l'édifice. Les poutres du beffroi seront traitées en janvier. Puis l'horloger et les campanistes interviendront au début de l'année. Ces travaux sont subventionnés par la DRAC, le Département et la Région.



Les projets concernant le réseau d'eau potable et d'assainissement

La mise en place d'une nouvelle canalisation pour relier les maisons du bas du village à la station d'épuration a commencé par une traversée de la route de Mens. Cette canalisation va remonter dans les jardins le long du ruisseau du Burlet en passant chez les différents propriétaires des parcelles. Ensuite les travaux concerteront les habitations de la rue de l'hôpital et certaines rues adjacentes.

En même temps que le réseau de collecte des eaux usées, certaines conduites d'eau potables vieillissantes seront remplacées.

Un regard sera installé en limite de chaque parcelle.

Pour éviter le rejet d'une abondance d'eaux pluviales qui empêchent le fonctionnement correct de la station, les propriétaires devront faire en sorte qu'il y ait bien sur leur terrain un séparatif entre les eaux pluviales et les eaux usées. Les anciennes canalisations resteront en place et seront consacrées aux eaux pluviales.



Les travaux interrompus pendant les vacances de Noël vont reprendre en janvier. Ils devraient être terminés fin mai si le chantier n'est pas interrompu par les intempéries.

Il est prévu que l'opportunité de l'ouverture des tranchées dans la rue de l'Hôpital sera saisie pour procéder à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunications).

Des panneaux photovoltaïques

L'installation prévue de panneaux photovoltaïques a été réalisée sur le toit de la maison « Pichoud » qui abrite la bibliothèque. Ces panneaux vont commencer à fonctionner partir de début janvier. (La puissance de production est de 22 KW crête.) Ils devraient produire suffisamment d'électricité pour alimenter les bâtiments de la mairie et plusieurs salles municipales. La production devrait dépasser les besoins et le surplus sera revendu à EDF.



La réfection des voies communales



Plusieurs rues du village dont le revêtement était en mauvais état ont été rénovées. L'enrobé a été refait dans la rue du Cimetière.

Des travaux ont été effectués dans le chemin de Fourches et le revêtement a été remis en état.

Fuites d'eau, rue de l'hôpital

Des fuites dans la canalisation d'eau potable ont créé de forts désagréments pour les habitants du sommet de la rue de l'hôpital. Ces fuites, consécutives aux travaux de construction de certaines habitations nouvelles, ont obligé à des coupures d'eau. Les employés municipaux ont fait tout leur possible pour réparer dans les meilleurs délais. Les travaux effectués ont permis également de détecter une fuite d'eau très importante et invisible qui a pu être colmatée à cette occasion.

Même s'il apparaît qu'il faudra changer la canalisation centrale de la rue, pour l'instant le réseau est réparé et fonctionnel.

Les jeux des enfants

Enfin les jeux installés dans le jardin sous la mairie sont totalement homologués et donc accessibles à tous les enfants. Soyez prudents cependant !

Les marquages au sol

Des cheminements matérialisés au sol ont facilité la circulation des piétons, en particulier le long de la rue du Mont Aiguille, jusqu'à l'entrée du parking de la salle des fêtes.

Les marquages sur la place de la gare ont été refaits.

Projets :

Plusieurs projets qui n'ont pas pu être réalisés cette année sont toujours envisagés :

La réfection de la porte du cimetière,

La création d'un passage doux le long de la rue du Mont Aiguille après la démolition prévue de la maison Micand en face de la boulangerie,

Une extension éventuelle du réseau d'assainissement à quelques maisons supplémentaires,

D'autres passages piétons ou marquages au sol,

La création d'un parking végétalisé près des séquoias...

Fêtes et Manifestations du deuxième trimestre

Cet été et cet automne, plusieurs réunions festives ont animé notre village. Et les occasions de se rencontrer et de se distraire n'ont pas manqué. Nous pouvons en citer quelques-unes.

Rencontres photographiques

Du 29 juin au 1er septembre, des expositions de photographies d'artistes renommés, organisées dans plusieurs lieux du village, ont été très appréciées.



Enfin le Collectif Cleollois a préféré installer dans le pré sous l'école les stands du marché des créateurs qui ont accueilli de nombreux curieux.



La fête du 15 août

Pour **le 15 août**, la fête patronale du village, notre bourg a vécu une certaine animation. A la salle des fêtes, un repas convivial à l'initiative du Comité des fêtes, a réuni de nombreux convives.

Dans le même temps, autour de cet espace, une fête organisée pour les enfants par le Sou des écoles a bien égayé l'après-midi : une zone renommée Clellles Beach a accueilli des stands de barbe à papa et autres friandises et surtout une piscine gonflable où petits et grands se sont bousculés longtemps dans l'eau et les rires.

Forum des associations



Le **15 septembre**, comme chaque année, le forum des associations s'est tenu sur le parking situé en dessous de la mairie. Jusque tard en fin de matinée, de très nombreuses associations ont présenté leurs propositions et leurs réalisations dans tous les domaines, sportifs, culturels, sociaux. Les visiteurs ont pu recueillir une foule de renseignements sur les différentes initiatives et activités qui sont accessibles sur notre territoire. Ce forum qui accueille un public de plus en plus nombreux au fil des années s'avère une source d'informations indispensable.

Vide ateliers

le 6 octobre

Organisée par le collectif Cellois, cette manifestation a pour but de vendre au public des restes encore utilisables de différents ateliers : plomberie, couture, cuir, maçonnerie, etc... Chacun peut y trouver quelque objet intéressant pour ses réalisations personnelles...



Festival CinéRegain

Entre le 25 et le 27 octobre, l' « Ecran Vagabond » a organisé l'édition 2024 du festival de cinéma **CinéRegain** qui a connu une forte affluence. Il s'est déployé comme de coutume dans différents lieux et a proposé plusieurs films en avant-première. La salle des fêtes a dû être aménagée en salle de cinéma afin d'accueillir le large public qui s'est pressé aux différentes projections. Des films à l'intention du jeune public ont également été projetés.

Cette manifestation semble s'implanter durablement et fidéliser de nombreux cinéphiles.



Cérémonie du 11 novembre



Comme de coutume, un hommage a été rendu le 11 novembre aux soldats morts pour la France, devant le monument aux morts, Place de la mairie.

Le repas des aînés



Le 8 décembre, le traditionnel **repas des « Têtes blanches »** a réuni dans la bonne humeur une cinquantaine de personnes au restaurant « Le Chalet », des gens âgés et d'autres qui souhaitaient se joindre à

ce rassemblement convivial. Ce fut, au milieu de la neige, un moment de retrouvailles, de conversations animées, une ambiance festive soutenue par la présence de plusieurs musiciens du village.



Fête sous le sapin



Le 20 décembre, à la sortie de l'école, les enfants sont descendus, accompagnés du Père Noël sur la place de la mairie.

Là, le Collectif Cellois avait organisé à leur intention une Chorale de chants de Noël sous le sapin. Dirigés par Madame H'rdy, la directrice de l'école, ils donnèrent un récital sous les guirlandes lumineuses.

Pendant la soirée, organisée par le Sou des écoles, une buvette sous le préau près de la fontaine régalaient les participants à ce joyeux rassemblement de vin chaud et de croque-monsieur. Hélas, le succès fut tel que les bénévoles furent vite à court de provisions !

L'association Culture et Montagne

L'association « Culture et Montagne » est bien connue pour les veillées qu'elle propose une fois par mois où sont présentées des conférences fort intéressantes sur des sujets divers. Ses adhérents ont également élaboré plusieurs opuscules consacrés à l'histoire locale comme le livret intitulé «le patrimoine religieux de Clelles».

Soucieuse de culture, d'histoire et donc de patrimoine, cette association a accompagné la mairie dans la mise en place de la collecte ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine, collecte prévue pour compléter les subventions publiques au profit de la restauration du clocher et de l'ensemble campanaire de l'église de Clelles.



Dans ce cadre, elle a contribué à organiser le 23 novembre un grand concert de musique classique à l'église. L'ensemble Tutti Celli, un ensemble de violoncelles, s'était porté volontaire pour une prestation gratuite au profit de ce projet. Cette soirée a remporté un grand succès et a connu une forte affluence. La recette en a été reversée à la collecte ouverte par la Fondation du patrimoine.

De plus cette association et son président, Monsieur Perrichon, édite tous les mois « la Gazette du clocher » qui tient les donateurs informés au fur et à mesure de l'avancée et du déroulement des travaux

Rappel : la collecte de dons n'est pas terminée. Il est toujours possible de verser sa contribution en allant directement sur le site de la Fondation de patrimoine ou en déposant un chèque en mairie.

Musique en Obiou

L'école associative Musique en Obiou (MEO), basée à Mens, continue sa politique de délocalisation de cours à Clelles pour faciliter l'accès à la pratique musicale des habitants de notre village et des alentours. La municipalité a mis à la disposition de l'association plusieurs créneaux horaires dans les salles communales, afin que nous puissions proposer à Clelles des cours de piano, flûte traversière et guitare, qui remportent de plus en plus de succès.



Cette année, MEO propose, en plus des cours d'éveil musical, d'instruments, de pratique vocale, de solfège et de pratique musicale pour les enfants, des ateliers de pratique collective pour les adultes, mais il faut se déplacer à Mens pour profiter de ces propositions. Le conseil d'administration de l'association réfléchit à la possibilité de mettre en place d'autres opportunités sur Clelles. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous contacter pour construire ensemble l'évolution de notre association .

A Clelles : Brigitte Faverjon : 06 07 09 42 89

Présidente : Martine Andriot : 06 10 27 94 03

Les associations

Le club « Le Platary »

Ce club présidé par Monsieur J.P. Combaz fait partie du réseau d'associations « Générations mouvement » présente sur tout le territoire national. Son objectif : Créer du lien social et donner une place entière aux retraités dans la société.

Le Platary regroupe une quarantaine d'adhérents dans le Trièves dont la grande majorité est domiciliée à Clelles. Ce club organise des réunions, comme des après-midi, tous les jeudis, de jeux de cartes et de société. Mais il ne se limite pas à ces rencontres amicales. Il procure aussi de nombreuses occasions de découvertes, et d'information.

D'abord grâce à des voyages et des sorties comme celle qui a conduit en avril de nombreux adhérents à Paris pour visiter le sénat ou des visites d'ateliers comme celle de la forge de monsieur Jérémie Roger à Gabert.

Ensuite en proposant des conférences de divers spécialistes, des reportages de voyages, des informations sur des sujets pratiques, des problèmes de santé ou d'actualité sur notre secteur. Dans tous les cas, le club œuvre pour créer des occasions qui permettent à tous les adhérents de se rencontrer, de rompre la solitude, d'avoir une vie sociale plus riche : Repas ou goûters conviviaux plusieurs fois dans l'année avec des thèmes divers selon les saisons, les bugnes en février, la galette des rois en janvier et le traditionnel repas de Noël. Toutes les occasions festives sont bonnes à prendre, comme des concours de boules, des lotos et tombolas...

Ainsi cette association tournée vers les personnes d'un certain âge leur permet de pratiquer des activités qui apportent des liens, une ouverture culturelle et une satisfaction personnelle.



La bibliothèque de Clelles

La bibliothèque de Clelles vous accueille les mercredis et samedis de 10H30 à 12h. Elle fonctionne grâce à une équipe de 10 bénévoles.

Elle vous propose pour 2025 deux nouveaux ateliers :

Atelier « Toc,toc,toc, Monsieur Pouce » pour les parents/enfants (de 1 ans à 6 ans) sur le thème des comptines, berceuses, jeux de doigts et de mains, un samedi par mois de 10h à 10h30.

Samedi 25 janvier

Samedi 22 février

Samedi 29 mars

Inscription obligatoire au 07 89 51 84 17.

Atelier Découverte ludique de l'espagnol pour les enfants de 5 à 8 ans. Trois séances proposées par Carole PEYCHAUD le mercredi de 16h à 17h.

Mercredi 22 janvier

Mercredi 19 février

Mercredi 19 mars

Inscription obligatoire au 07 89 51 84 17

Les problèmes de circulation et de stationnement dans le village.

D'abord il faut rappeler que la vitesse est limitée à 30 km à l'heure dans le village comme l'indiquent les panneaux ou les peintures au sol aux deux entrées du bourg lui-même.



Ensuite il est nécessaire d'attirer l'attention des usagers sur le fait qu'un sens alterné de circulation a été établi dans la partie centrale de la rue du mont Aiguille avec l'instauration de deux places d'attente en retrait pour patienter en attendant que la voie soit libre dans l'autre sens. Étonnamment beaucoup de personnes semblent confondre ces emplacements avec des places de stationnement !!!

Autre difficulté : le stationnement quasi sauvage les jours de marché où l'on voit des véhicules garés en double file devant l'abri bus et le long de la rue du moulin, ce qui crée de véritables embouteillages et occasionne une gêne importante pour la circulation et la sécurité. Attention : Une interdiction de stationner a été récemment mise

en place sur la rue du moulin en face de la parcelle 232...En effet le stationnement de véhicules à cet endroit empêche la propriétaire de la maison de sortir de chez elle et gêne également les manœuvres des voitures qui sortent du parking sous la mairie.

Il est évident que les places de parking sont trop peu nombreuses dans le village. De plus beaucoup d'emplacements sont utilisés par les habitants comme des parkings privés dans la mesure où il leur est difficile de trouver une autre solution. Un problème se pose également pour le parking de l'école où de nombreuses places sont occupées de façon abusive et prolongée. Il sera sous peu interdit aux camping-cars.

Cependant on ne peut artificialiser et bétonner tous les moindres espaces. Il est question malgré tout de créer un parking végétalisé à proximité des séquoias avec des grilles de stabilisation maintenant l'herbe. Il est envisagé également de gagner quelques places devant l'immeuble du SDH, rue de la Poste, en établissant des marquages en épi ou en bataille et non en créneau. Une maison abandonnée rue Jean Giono devrait également être rasée pour créer un petit parking. Mais il serait souhaitable de conserver des espaces verts et quelques zones réservées aux promeneurs. Par exemple l'espace devant le clocher devrait être transformé en petit square avec des bancs et quelques végétaux.



Dates à retenir

Le Maire présentera ses voeux pour l'année 2025, **le 19 janvier à 11 heures 30**, à tous les habitants de la commune, à la salle des fêtes,

Le Collectif Cleillois propose une représentation de la **pièce de théâtre** de la compagnie « Les Popettes » **le 1 février à 20 heures** au cinéma . La pièce est intitulée « C'est pas du pipeau ! »

Le 22 février, à midi, un **repas festif avec des « Ravioles traditionnelles du Trièves »** sera organisé à la salle des fêtes par le Sou des Ecoles. Le bénéfice est destiné à financer un voyage en Auvergne de la classe des CM1/CM2. Il y aura la possibilité de réserver à l'avance.

Le Comité des fêtes organisera **une soirée dansante avec repas le 29 mars**. (Menu : couscous) et prévoit **un feu d'artifice pour le 13 juillet au soir**.

La **Ronde historique du Trièves** s'installera dans notre village **le 27 avril**.

Rectificatif

La publicité pour Corinne Borel IAD , conseillère en immobilier, publiée dans l'agenda 2025 est une erreur : Cette personne a cessé son activité.

MAIRIE

1, Place de la mairie – 38930 CLELLES

Ouverture du secrétariat au public (rez-de-chaussée) :

Lundi, Mardi, Mercredi de 9h00 à 12h00

Tél. : 04 76 34 40 89

Email : mairie@celles.fr

M. Alain ROCHE, Maire, reçoit sur RDV le mardi.

Site web de la commune : www.celles-en-trieves.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES

300, chemin Ferrier

38650 MONESTIER DE CLERMONT

Site : cc-trieves.fr

Tél. Monestier de Clermont : 04 76 34 11 22

Fax : 04 76 34 13 37

Tél. Clelles : 04 76 34 44 29

Tél. Mens : 04 76 34 67 66

Email : accueil@cdctrieves.fr

M. Jérôme Fauconnier, président

Les services de la CCT

Architecte conseil :

Sur rendez-vous 04 76 34 44 29

Assistante sociale :

Sur RDV au 04 76 00 61 30

Emploi : 04 76 34 81 31

Avocat conseil :

1er lundi du mois 04 76 47 76 16

Nouveau conciliateur de justice ,RDV : 04 76 34 28 40

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

DU TRIEVES

Antenne de Mens : 04 76 34 84 25

Antenne de Gresse en Vercors: 04 76 34 33 40

Antenne du Col de l'Arzelier : 04 76 72 38 31

Contact@trieves-vercors.fr

www.trieves-vercors.fr

AUTRES SERVICES

ADMR : 04 76 34 63 68 ou 06 70 04 14 69

Ecole de Clelles : 04 76 34 44 74

Halte-garderie de Clelles : 04 76 34 33 90

Trésor Public 04 76 34 63 71

Maison du département-Trièves

(Maison de services au public)

MENS (Assistante sociale, dépendance ...)

(Numéro utile pour de nombreux services et accompagnement ainsi que pour l'accès aux droits) :
04 80 34 85 00

France SERVICES, permanence à Clelles le quatrième jeudi matin du mois.

Prendre RV au 04 80 34 85 00.

La Poste 04 76 34 36 13

HORAIRES DES DECHETERIES

Mens et Monestier de Clermont:

Lundi, Mercredi et Samedi

9h/12 h et de 14h/17h30

HORAIRES DE LA BILIOOTHEQUE DE CLELLES

Rue du Moulin à côté du parking

Mercredi et samedi de 10h 30 à 12 h.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi, de 9h 15 à 12h 15

SERVICES DE SANTE

MAISON MEDICALE, Place de l'Eglise

Cabinet médical

Docteurs Buffereau et Bernard :

04 76 34 18 32

Cabinet infirmiers : 04 76 34 49 37

Kinésithérapeutes :

Isabelle Deveaux,

Rue du Mont Aiguille 04 76 34 20 74

Ostéopathe : Olivier Pugniet :

06 72 79 12 73

Orthophoniste : Mme MIR, 06 12 52 50 18

Psychologue : Céline Ferrandino, 06 84 19 49 32

Fasciathérapeute : Anthony Meire, 06 25 01 15 05

Ambulances du Trièves : 04 76 34 18 00

Ambulances Dubourdeaux 04 76 34 68 76

ALLO...taxi – DEPANNAGE auto

Garage du Trièves, RD 1075 Clelles :

04 76 34 40 35

DUBOURDEAU Mens : 04 76 34 68 76

Taxi Blanc Catherine : 04 76 34 74 32

Taxi Pelloux Cédric c : 04 76 34 60 21

Taxi PIGE Johann 06 44 29 85 55

Garage du Vercors Mens 04 76 34 63 93

Garage du Trièves Mens 04 76 34 40 35

Meca et Wheels 06 72 35 72 94

Contrôle technique automobile, za La Croisette

: 04 76 34 49 02

Station-service LA REMISE :

04 76 34 15 51

ETAT CIVIL

Décès :

CORREARD Germaine

ALLARD Arlette

PASCAL René

BARBE Jean

PICHOUD Georgette

URBANISME

Les permis de construire délivrés sont affichés à l'extérieur de la mairie.

Bulletin municipal, janvier 2025 N°34

Directeur de la publication : Alain ROCHE

Conception et réalisation :

Ghislaine Reymond